

## 20 - La croix

*Une croix ancienne aux bois lourds et fendus,  
Tremblante, martelée et lasse de combattre,  
Laissait voir vaguement ses grands bras éperdus...*

Les trois lyres  
*Blanche Lamontagne-Beauregard*

**La croix et la grotte que l'on voit tout en haut de la côte derrière chez Ernest et Blandine font partie de notre patrimoine à la fois historique, emblématique et identitaire. Ces deux témoins du siècle dernier expriment moins qu'à l'époque de leur élévation une appartenance religieuse ; ils ont en quelque sorte migré vers une reconnaissance citoyenne. Si la grotte et la statue de la Vierge qui l'occupe sont demeurées en l'état, la croix a été remplacée en deux occasions à cause de dégradations engendrées par son vieillissement. L'éclairage qui met le site en valeur depuis le début de la décennie révèle toutes ses nuances selon qu'il est enfoui dans les couleurs l'automne, décoré à Noël, dissimulé derrière la poudrerie l'hiver ou voilé par une brume de mer.**

### **L'Année sainte**

Dire « l'Année sainte » dans le Québec sécularisé d'aujourd'hui nous reporte à coup sûr à l'année 1950, et cela davantage pour ceux et celles qui se souviennent du temps où la pratique religieuse cadencait le déroulement de la vie, même sociale et politique. Non, l'Année sainte n'a pas eu lieu qu'une fois au milieu du siècle dernier. Il s'agit d'un rituel qui appartient à l'Église catholique, dont la tradition remonte à l'année 1300 avec le pape Boniface VIII. Prévues au départ pour être répétées chaque siècle, les célébrations sont ensuite passées au rythme d'une fois tous les 25 ans, *afin que chaque génération puisse vivre au moins une Année sainte*<sup>1</sup>, en a-t-on décidé.

Pour les chrétiens, *l'Année sainte consiste dans un pardon généralisé, une indulgence ouverte à tous et dans la possibilité de renouer le lien avec Dieu*<sup>2</sup> si tant est qu'on le considère rompu ou concevable, y a-t-il à en déduire.

Une symbolique accompagne le décret de la célébration *qui débute par l'ouverture de la Porte Sainte, une des portes de la basilique Saint-Pierre de Rome*<sup>3</sup>. Pour des pratiquants de la foi, un autre signe de cette Année sainte est *le pèlerinage*

[qui] évoque le cheminement du chrétien [...] sur la voie qui le conduit au salut<sup>4</sup> en passant par Rome, un peu à la manière du musulman qui se rend à La Mecque pour la rémission de ses péchés. Encore que, dans l'un et l'autre cas, faut-il avoir la capacité physique et financière pour entreprendre un long voyage, autrement un « petit pèlerinage » aux alentours peut satisfaire au rituel.

## **Dans la paroisse de Sainte-Madeleine**

Tout cela peut en apparence sembler bien loin de la croix qui surplombe la côte derrière la maison d'Ernest et Blandine, mais non, et voici pourquoi : *l'Année sainte de 1950 est proclamée par le pape Pie XII et les évêques demandent alors à ce que des croix soient érigées dans chaque ville et paroisse pour souligner l'événement*<sup>5</sup>. Cela donne à tout curé l'autorisation de lancer dans son territoire une opération qui, si elle est réussie, lui attirera les grâces de son supérieur.

Le curé de Sainte-Madeleine se nomme à ce moment-là Albert Saint-Laurent. L'abbé Plamondon dit de lui que c'est un *apôtre marial et une âme sensible [qui] possède toutes les qualités des moines*<sup>6</sup>, autrement dit il ne rechigne ni au zèle ni au secret. C'est pourquoi *M. Saint-Laurent, en homme religieux qu'il était, s'empessa d'entrer dans ce mouvement et encouragea ses paroissiens à prévoir pour chaque village une croix distinctive et même une autre croix à proximité de chacune des écoles*<sup>7</sup>, misant ainsi sur trois villages afin d'accroître ses chances de succès.

C'est toujours sous la plume de Plamondon que nous découvrons le résumé des résultats obtenus. Sans qu'il apporte de précisions sur la fabrication de l'une ou l'autre, leur dimension ou leur localisation exacte, il nous apprend que *la croix érigée sur le coteau voisin de la résidence d'Anicet Bond fut bénite le 15 mai 1950; celle de Manche-d'Épée (chez M. Josué Boucher), le 23 juillet. Celle du phare, préparée par M. Jean-Baptiste Caron, le 13 août. Enfin, la grotte de Lourdes qui fait face à l'église et qui était elle-même dominée par une croix de l'Année sainte fut bénite le 12 novembre de la même année*<sup>8</sup> bien entendu.

Ce sont donc quatre croix, pouvons-nous en déduire, qui en deux saisons modifient le paysage de la paroisse. Quant à la croix de l'école, difficile de déterminer qui l'a fabriquée et l'année de son installation, sinon qu'elle aurait été mise en place par Isidore Pelchat.

Le Québec voit donc cette année-là s'élever un nombre remarquable de croix, compte tenu de l'influence de l'église dans la société. Les croix les plus en vue et les plus renommées sont en général les croix de chemin érigées soit en raison d'une commémoration, d'une fondation lorsque l'on désire marquer son installation en un lieu donné (rappelons-nous Jacques Cartier à Gaspé...), d'une manifestation de foi ou pour témoigner de vœux. Certains se souviennent, par

exemple, de la « croix du Do » qui se trouvait au bas de la falaise sur les plaines entre Manche-d'Épée et Gros-Morne, mise là pour commémorer la mémoire de Do (David) Gagné mort dans un accident de voiture en avril 1959 sur la route qu'il avait lui-même construite.

Une recherche effectuée il y a bientôt 40 ans, de 1972 à 1980, a permis de dénombrier 2863 croix au Québec, dont certaines sont reconnues comme biens culturels classés. Dans le répertoire que l'on publie, trois sont localisées en Gaspésie, l'une se trouvant sur le rang 1 de Mont-Louis, dont on dit : *construite en 1960 pour Albert Saint-Laurent, dans le but de prévenir les éboulis*<sup>9</sup>. Le rang 1 aussi appelée le portage est en réalité la route qui va de Gros-Morne, incorporé à la municipalité de Mont-Louis, à Manche-d'Épée. Le récit évoque un éboulis s'étant produit au sud d'un chemin adjacent au rang 1 dans les années 1950; il a emporté un camp de bois rond et causé la mort d'une mère et de son enfant. Selon la légende locale, le curé de Madeleine, dont relève alors la paroisse de Gros-Morne, bénit les lieux et demande que ses fidèles érigent une croix, si bien que l'on ne déplore aucun autre éboulis sur ce rang depuis. Si la foi transporte les montagnes, il semblerait qu'elle les empêche aussi de s'effondrer. Et ce curé qui veut une croix s'y connaît, c'est ce même Albert Saint-Laurent qui en a béni quelques-unes pendant l'Année sainte. Celle de Gros-Morne a finalement disparu vers les années 2000.

De nos jours, un relevé actualisé des croix au Québec publié sur le Web<sup>10</sup> nous renseigne sommairement sur l'une d'elles située dans la municipalité sur la rue Richard à Rivière-Madeleine.

## **La croix et la grotte**

Dans les années allant de 1948 à 1950, les frères Boucher, Léonard, Anicet, Joachim, Laurent et Ernest défrichent la terre de la propriété familiale située sur le haut de la côte en direction sud. Au sommet de la pente abrupte que l'on voit de la route, la montagne trouve une configuration relativement plus douce entre des vallons et des dénivelés. Cette terre sera mise à profit pour l'agriculture et le pâturage. On l'entoure d'une clôture de pieux de cèdre conçue à la manière traditionnelle, les pieux s'entrelaçant d'une pagée sur l'autre.

Leur père, Josué, fils d'Anthime, s'entend avec son cousin Alfred, fils d'Eugène, qui possède la terre voisine, pour l'aménagement d'un chemin qui, au départ du village, tourne sur lui-même et remonte en angle modéré jusque dans le champ nouvellement défriché. Cette courbe prononcée prend le nom de croche à Bébert (Albert), le garçon d'Alfred, héritier de la terre, qui passe du temps à entretenir le chemin à l'aide d'un buteur (bulldozer) à chenilles John Deere.

Autrement, pour arriver au sommet, il existe depuis longtemps un sentier tracé en diagonale d'ouest en est dans le flanc de la côte, à peine visible sous les arbres et les buissons qui font face à la mer. Il faut des jambes et un cœur solide pour l'escalader et l'insouciance des enfants pour le redescendre en courant.

### ***La croix***

Du haut de la colline, la vue d'une partie du village et de la mer se révèle éblouissante, peu importe la météo. C'est à cet endroit précisément que les Boucher conviennent de donner suite à l'appel en élevant la croix de l'Année sainte du village.

Deux billots de bois flotté — sapin ou épinette — récupérés sur le plain où il s'en échoue un grand nombre, que l'on joint à mi-bois, sont employés pour sa construction. La hampe mesure environ 16 pieds (4,8 m) de haut et la traverse fait quelque 8 pieds (2,4 m) de long, l'ensemble peint de couleur bourgogne avec des bandeaux blancs aux extrémités des bras. Un écusson fixé dans l'axe, sur lequel est inscrite l'année de son élévation, complète la composition.

Le dimanche 23 juillet 1950, en après-midi — l'avant-midi est réservé aux messes — arrive le moment sans lequel cette fabrication des hommes ne serait pas devenue une croix de l'Année sainte : le curé Saint-Laurent se fait conduire sur la côte pavoisée et en présence d'une quarantaine de personnes prononce la bénédiction qui consacre ce qui prend valeur de symbole religieux.

### ***La grotte***

Simon-Jude dit Jules Boucher, fils d'Anthime lui aussi, voue une dévotion intense à la Vierge Marie. Sa croyance en cette figure féminine de l'Église l'a conduit à se procurer une statue la représentant : une sculpture atteignant pas moins de quatre pieds (1,20 m) de hauteur l'incarne les mains jointes, portant un chapelet et un ceinturon bleu.

Son intention est qu'elle soit installée sur le site de la croix, logée dans une grotte où il pourra se rendre lui exprimer ses sentiments. C'est à son neveu et filleul Léonard qu'il s'adresse pour réaliser son projet.

La première tâche consiste à dégager un espace dans la pente, ce qui se fait à l'aide de pics et de pelles. Ensuite, on a besoin de réunir une importante quantité de roches et de galets ronds. Le samedi, de retour du Grand Sault sur la rivière Madeleine où il travaille à la construction d'une passe migratoire au saumon, mon père consacre de son temps à la cause qui tient à cœur à son parrain. Sur une dalle de béton, adossée à la pente, il élève peu à peu, pierre par pierre, c'est

le cas de le dire, un abri dont la voûte ne fait pas loin de cinq pieds (1,50 m) de hauteur, deux pieds et demi de largeur (0,7 m), la grotte elle-même dépassant les six pieds (2 m) et un peu moins sur la largeur à la base.

Nous sommes en 1953, année où Madeleine accueille le Congrès des vocations, en deux mots on parle d'un événement qui a pour but de susciter des vocations religieuses catholiques. Prévu avoir lieu à Cap-Chat, l'évêque se doit de le changer de paroisse, les conditions au bon déroulement des activités n'étant plus réunies. C'est alors qu'il s'adresse à son fidèle serviteur, le curé Saint-Laurent, qui s'engage à déployer ses compétences pour réussir : le congrès a lieu du vendredi 17 au dimanche 19 juillet.

Par une agréable coïncidence pour les personnes concernées, la grotte recevra la grâce du curé en cette année faste pour la paroisse. Nous ne savons pas à quelle date il monte de nouveau sur la côte, mais c'est dans un même décor de fanions qu'au temps de la croix que ce fervent des dévotions mariales donne sa bénédiction à celle dont il partage la vénération avec Jules.

## **Les réalités temporelles**

Les vertus symboliques de l'eau bénite ne vont pas jusqu'à préserver le bois de la putréfaction, encore moins lorsque les fourmis montent à l'assaut de la croix. Pour paraphraser Blanche Lamontagne-Beauregard, c'est en voyant cette croix ancienne aux bois lourds et fendus qu'Ernest se dit qu'elle a fait son temps. Avec sa disparition, c'est la physionomie du site et le souvenir qu'elle perpétue depuis trente-quatre ans qui s'en trouveraient bouleversés. Alors, il prend la décision de la remplacer. Tout de même, il faut reconnaître que ces billes de bois flotté possédaient une résistance étonnante. Cela le convainc de retourner sur le plain afin d'y dénicher de nouvelles pièces aussi solides que les précédentes.

C'est ainsi qu'en 1984, Ernest construit la croix de substitution semblable à la première qu'il élève dans une discrétion conforme à la perte d'influence du religieux et de son décorum sur les choses qui passent. Les processions derrière le dais du Sacré-Cœur ont depuis disparu des liturgies. Au temps de la première croix, ses frères et lui venaient de défricher la terre; là où se trouvait le nouveau pâturage, il constate que le boisé reprend désormais ses droits. Plus d'animaux, plus de clôture, il est tout à son aise pour dégager les alentours de la croix et installer des bancs afin que les marcheurs se consacrent à la contemplation du paysage et découvrent la paix inspirante de l'horizon.

Par ailleurs, la grotte demeure inchangée. Aussi longtemps qu'il en a la force, Jules monte sur la côte à petits pas pour venir se confier à sa statue. Vers la fin de sa vie, alors qu'il habite une maison de retraite, ses neveux et petits-neveux lui

font la joie de l'accompagner près d'elle, Ernest le conduisant dans sa Jeep verte; il étreint sa statue, les larmes aux yeux, et lui avoue sa peine de ne plus la visiter comme avant.

En 2010, vingt-six ans après l'avoir remplacée une première fois, Ernest choisit d'installer une nouvelle croix. Il tire avantage des circonstances : l'entreprise Telus dresse une tour de retransmission téléphonique à proximité et lui offre de poser un éclairage permanent des lieux et d'assumer les coûts de l'électricité. Aussi bien en profiter pour mettre sous les faisceaux lumineux une structure neuve de bois équarri de six pouces (15 cm) carrés dans des dimensions semblables aux précédentes qu'il peint de couleur bourgogne; dans l'axe, il fixe un médaillon rappelant les étapes partant de 1950 avec son père jusqu'à cette nouvelle génération.

Depuis cette date, beau temps mauvais temps, le passant n'a qu'à lever la tête pour découvrir ce site emblématique du village; des voyageurs s'arrêtent pour le photographier de la route; mieux encore, ceux qui louent des maisons ont le loisir de se rendre en haut pour jouir de la vue tout en redonnant à Manche-d'Épée sa petite vocation touristique.

L'éclairage a quelques fois encouragé Ernest et Blandine à décorer un sapin et les lieux d'une étoile à l'occasion des Fêtes de fin d'année. En d'autres termes, selon une expression répandue, ils mettent en valeur le patrimoine d'ici.

## **Une valeur patrimoniale**

Dans un sens ample, le patrimoine représente l'ensemble des savoirs, savoir-faire, biens, immeubles et objets que nos ancêtres nous ont légués en héritage. On parle d'un héritage individuel ou d'un héritage commun à une collectivité, que ce soit un village, une ville ou une région. Parfois l'héritage individuel prend une dimension collective. Par exemple, une maison historique appartient à son propriétaire, mais elle a une signification pour tous les gens du village. Elle témoigne d'une histoire partagée. Certains paysages font aussi partie du patrimoine, on parle alors de paysages culturels patrimoniaux. Selon la définition officielle, *un paysage culturel patrimonial est façonné à la fois par des facteurs naturels et par des activités humaines*<sup>11</sup> qui lui ont donné ses traits distinctifs.

Les « caractéristiques paysagères » qui donnent sa valeur à un lieu sont de trois ordres. La « croix de l'Année sainte et la grotte » semblent répondre à cette définition. Voyons de quelle manière le site y correspond :

— Intérêt historique : l'activité humaine et les événements religieux ont laissé une trace dans le paysage dont l'aménagement appartient à l'histoire locale

depuis bientôt 70 ans. Cela est bref à l'échelle du monde, mais correspond à la chronologie du Québec;

— Intérêt emblématique : comme d'autres lieux, la croix et la grotte sur la côte contribuent à donner à Manche-d'Épée sa physionomie propre;

— Intérêts identitaires : la population se reconnaît dans la silhouette particulière de la côte, ce qui *de facto* marque l'identité collective. Imaginons un instant que le site disparaisse, l'on entendrait que déceptions et désaccords.

Certains lieux sont en quelque sorte des signatures du village. Nous pouvons établir une liste de sites sur laquelle se retrouveraient à coup sûr la maison des Béland et certains autres selon nos perceptions individuelles. Si l'on élargissait cet inventaire à l'ensemble de la municipalité, on retiendrait sans doute le phare, l'église, le cap à l'Ours et combien d'autres. Des constructions et des paysages où l'activité humaine a laissé une trace prennent une importance historique que l'on refuse de voir altérer et encore moins disparaître.

Dans le cas de la croix et de la grotte, leurs propriétaires font la preuve de leur désir de conserver le site et de la mettre en valeur. Depuis tout le temps qu'il existe, jamais un geste de vandalisme n'a été posé, jamais on n'eut à déplorer un problème de propreté.

## **La conservation**

Les sites à valeur patrimoniale présentent toujours le risque de tomber dans l'indifférence : on en vient à ne plus voir ce que l'on voit tous les jours. Cette perte d'intérêt a conduit, en Gaspésie comme ailleurs au Québec, à la disparition d'une foule de biens, maisons ou sites qui, négligés par trop d'inconscience, ont été rayés irrémédiablement de la carte.

Je crois que l'on peut dire sans trop se tromper que le site de la croix est maintenant plus présent dans la vie du village qu'il ne l'était dans les années 1970. Ce qui lui donne cette actualité est de toute évidence le fait qu'on peut l'observer en tout temps, il connaît sa période moderne. L'étoile qui le décore au temps des Fêtes augmente cette attractivité. L'autre facteur qui accroît sa visibilité est la diffusion de photos sur la page Facebook du village. Cela a pour effet de rappeler régulièrement sa présence aux lecteurs en même temps que de le montrer sous le passage des saisons. Ces photos sont reprises par les moteurs de recherche et répercutées sur le Web. Est-ce que cet intérêt constitue une reconnaissance suffisante?

Il reste peut-être à l'inscrire dans des répertoires spécialisés et à signaler son existence à des organismes patrimoniaux pour que sa légitimité déborde les limites du village. Même les municipalités peuvent jouer un rôle de promotion et de conservation selon les pouvoirs que leur donne l'État, car le patrimoine relève en effet de leurs devoirs et obligations<sup>12</sup>. Si c'est possible ailleurs, c'est possible ici aussi.

Bernard Boucher

5 mars 2018

[www.lamedepierre.info](http://www.lamedepierre.info)

**Remerciements :**

***Je remercie Ernest Boucher et Blandine Mercier ainsi que Thérèse Bond, Marguerite Boucher, Florence Pelchat, Renaud Robinson et Suzanne Roy de la municipalité de Mont-Louis de leur collaboration.***

***Je remercie Marlène Clavette pour la révision de texte.***

---

<sup>1</sup> Geneviève Pasquier, « Qu'est-ce qu'une année sainte ? », *La Croix*, Paris, 27 novembre 2015. (consulté le 22 janvier 2018) <http://croire.la-croix.com/Definitions/Lexique/Jubile/Qu-est-ce-qu-une-annee-sainte>

<sup>2</sup> *Op. cit.*

<sup>3</sup> *Op. cit.*

<sup>4</sup> *Op. cit.*

<sup>5</sup> MRC de l'Assomption, « La croix de l'Année sainte à Saint-Gérard-Majella », L'Assomption, Québec. (consulté le 22 janvier 2018) <https://www.mrclassomption.qc.ca/index.php?id=328&parentId=culture-patrimoine&accordeonId=178>

<sup>6</sup> Marcel Plamondon (1980), *Notes historiques sur la paroisse de Madeleine*, Madeleine, p. 70.

<sup>7</sup> *Op. cit.*, p. 109.

<sup>8</sup> *Op. cit.*

<sup>9</sup> « Des signes de croix », *Ancêtre*, n° 274, vol 32, printemps 2006, Québec, p.188. (consulté le 22 janvier 2018) [https://www.sgq.qc.ca/images/\\_SGQ/R\\_LAncetre\\_plus\\_libre/ENT-DES-SIGNES-DE-CROIX.pdf](https://www.sgq.qc.ca/images/_SGQ/R_LAncetre_plus_libre/ENT-DES-SIGNES-DE-CROIX.pdf)

<sup>10</sup> Les croix de chemin au Québec (consulté le 22 janvier 2018) <http://www.patrimoineduquebec.com/Croix2/SainteMadeleineRiviereMadeleine.html>

<sup>11</sup> Ministère de la Culture et des Communications du Québec (consulté le 22 janvier 2018)



---

<https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=5115>

<sup>12</sup> Ministère de la Culture et des Communications du Québec (consulté le 26 janvier 2018)  
<https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=5096>